

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 30
ANNÉE 1999

ISSN 1146-7282

Séance du 15 novembre 1999

RÉCEPTION DE BERNARD CHEDOZEAU DISCOURS DU RÉCIPiendaIRE

Eloge du Professeur Anne BLANCHARD

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs de l'Académie,

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour une élection qui me flatte et qui m'honore. Vous avez bien voulu m'agréger à votre compagnie prestigieuse en me nommant au vingtième fauteuil de la section des Lettres qui, après avoir été celui du doyen Fliche et de M. Gouron, fut celui de Mlle Anne Blanchard dont je vais prononcer l'éloge. En parcourant les volumes du *Bulletin de l'Académie*, j'ai pu constater l'ampleur et la qualité du champ couvert par les travaux des membres de cette savante société ; et je puis dire que par la richesse de sa personnalité comme par ses qualités de professeur et de chercheur, Mlle Blanchard a pleinement répondu à ce qu'on attend d'un membre de l'*Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*. C'est ainsi un lourd héritage que vous me confiez.

J'exprime ma reconnaissance à tous ceux, parents, collègues, disciples, amis, qui m'ont fourni les éléments de cet éloge, et en premier lieu au général et à Mme Blanchard ainsi qu'au professeur Henri Michel ; c'est au fil de ces conversations que j'ai constaté la qualité de l'estime, de l'amitié et de l'affection qui ont entouré Mlle Blanchard. J'ajoute à cet hommage public l'expression de mes regrets personnels : j'ai connu Mlle Blanchard jadis, à la Faculté des Lettres, et lui succéder m'honore à la fois et me peine, car je mesure pleinement la perte que nous avons faite avec elle.

Permettez-moi enfin d'exprimer toute ma gratitude à M. le Pasteur Gounelle sous le patronage duquel j'entre dans cette Académie, et de remercier ma femme et mes enfants qui ont patiemment supporté mes longues années d'études.

La vie

Mlle Anne Camille Félicie Blanchard naît à Montpellier le 3 mai 1921, d'une mère que la maladie emportera peu après la fin de la guerre, et d'un père professeur d'histoire à la Faculté. La famille vient du Champsaur et du Gapençais du côté paternel, et du côté maternel de l'Orléanais et du pays wallon.

Anne Blanchard est élève au lycée de jeunes filles de Montpellier ; après avoir mené des études d'histoire et de géographie et connu diverses affectations, elle y revient comme professeur en 1954. Très marquée par la captivité de ses frères et par

la disparition de sa mère, elle se consacre désormais à son père qui disparaît en 1965. Elle est reçue à l'agrégation féminine d'histoire en 1958. A l'époque, cette agrégation faisait sa place à l'histoire de l'art, et à ses débuts Anne Blanchard a hésité entre l'histoire proprement dite et l'histoire de l'art. En 1963 elle est nommée assistante d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres et Sciences humaines auprès du professeur Louis Dermigny. Elle est maître-assistant en 1967, dans des années difficiles où elle a l'occasion de manifester sa force d'âme. C'est la période où elle publie un grand nombre d'articles remarquables. Elle soutient sa thèse de doctorat d'Etat le 31 mai 1976 devant les professeurs Pierre Chaunu, Alphonse Dupront et Jean Meyer, le général Guinard, et le professeur André Martel. Elle est nommée maître de conférences en 1978, professeur en 1979. Elle anime alors avec générosité le Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense, ainsi que la Société archéologique. Le 21 octobre 1985, elle est reçue à l'Académie des Sciences et Lettres où elle succède à M. Gouron dont elle prononce l'éloge ; la réponse est donnée par M. le Professeur Henri Vidal. Par la suite, Mlle Blanchard recevra M. Pomarède. En 1988, le Président André Martel lui confère la distinction de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Mais déjà en septembre 1987 elle a été admise à faire valoir ses droits à la retraite. Cela n'arrête pas ses activités intellectuelles : à l'occasion du Congrès international d'Histoire militaire de Bucarest, elle siège à la Commission internationale d'Histoire militaire ; elle est conseiller scientifique du colonel Carles lorsqu'il préside aux destinées du Centre d'Histoire militaire de Montpellier, et elle édite les actes du Colloque international d'Histoire militaire. Elle fait de même, avec les professeurs Henri Michel, Elie Pélaquier et Bernard Peschot, pour les actes de plusieurs colloques du Centre d'histoire moderne. Pendant les dix dernières années de sa vie, la santé de Mlle Blanchard s'altère gravement. A la fin, elle résiste à la maladie et à la souffrance avec ce qu'on a pu appeler une force et une sagesse chrétiennes. Elle meurt le 29 juin 1998.

**La "femme forte" du livre des *Proverbes* :
famille, enseignement et recherche, catholicisme**

Anne Blanchard avait une forte et riche personnalité. Elle avait le sens aigu de la famille ; elle a vécu pour son enseignement, auquel elle s'est dévouée jusqu'à la fin ; c'était enfin une femme de foi.

Très attachée à sa famille, à ses nombreux neveux, à ses très nombreux petits-neveux, Mlle Blanchard aime les voir réunis autour d'elle. Elle s'en est toujours occupée avec amour et, si nécessaire, avec dévouement. Elle a profondément le sens de la famille, de ce qu'on aurait jadis appelé son lignage. Le milieu dont elle est issue est marqué par le sens de la *chose militaire* et du devoir au service de la nation. Héros des Dardanelles dont il a raconté le débarquement (1915), gravement blessé pendant la guerre, officier de réserve, le père de Mlle Blanchard, Marcel Blanchard, fut longtemps président du jury d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. En 1939 il est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Louis Dermigny et votre ancien confrère, Jean Combes, appelaient "leur maître" ce professeur d'histoire moderne et contemporaine qui disparaît en 1965. Son fils Jean, officier du Génie, est aujourd'hui général du cadre de réserve ; l'autre fils, Paul, médecin, est disparu il y a cinq ans. La famille se continue aujourd'hui en diverses

personnes solidement implantées et bien connues à Montpellier. Ce milieu est d'un franc catholicisme, avec une touche de romanisme entendu au sens d'un profond respect pour Rome et le Saint-Siège.

Mlle Blanchard est aussi très appliquée à ses activités de recherche, ainsi qu'à son enseignement. Là encore, elle suit comme naturellement et normalement les voies que lui tracent son milieu et les universitaires de sa famille, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre famille Blanchard puisque, comme vous le savez, il y avait cette homonymie qui entraîna parfois quelques malentendus ; elle porte un grand respect au géographe qu'était son oncle Raoul Blanchard, géographe des Alpes et doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. Mlle Blanchard a toujours exprimé des sentiments de fidèle reconnaissance à l'égard de ses maîtres, le doyen Fliche, le professeur Alphonse Dupront et plus encore le professeur Louis Dermigny qui, pour reprendre ses propres termes, "me jeta littéralement dans les bras des ingénieurs militaires avec lesquels je flirtais depuis quelque temps mais dont je n'osais pas aborder l'étude". Elle fait aussi mention, et je m'en réjouis car ce furent mes propres maîtres à la Faculté de la rue du Cardinal de Cabrières, de M. Roussel et du vénérable doyen Jourda.

Au cours de ces années d'enseignement et de recherche, les relations que Mlle Blanchard entretient avec ses étudiants, et en particulier avec ses thésards, vont au-delà de la simple relation universitaire. Derrière un regard perçant et chaleureux, Mlle Blanchard est très ferme et volontaire elle "ne transigeait sur rien" ; mais aussi c'est "une grande enthousiaste" qui sait garder sa réserve. Elle peut se montrer d'une intransigeance peu encline aux concessions, notamment avec ses collègues auxquels elle s'adresse le cas échéant avec une franchise sans détours... Mais aussi "Tante Annette", comme on l'appelle affectueusement, fait preuve des mêmes qualités d'exigence et de rigueur qu'avec les siens, mêmes chaleur humaine, fidélité, ténacité et générosité ; elle sait leur apporter l'appui dont ils ont besoin, et des confidences discrètes m'ont laissé entendre que cette compréhension a pu aller jusqu'à des aides financières. Autre trait qui souligne sa curiosité toujours en éveil, plusieurs des collègues avec qui j'ai parlé de Mlle Blanchard m'ont rapporté son intérêt pour les innovations technologiques, et en particulier son goût pour le travail sur ordinateur.

C'est ainsi une femme de devoir qui se dessine, tant pour elle que pour les autres, et ses collègues comme ses étudiants le savent fort bien. Mlle Blanchard ne m'en voudrait pas, je pense, de dire que ces aspects de sa personnalité évoquent la *Femme forte* du livre des *Proverbes*. Comme le rappelle M. l'abbé Thomas, son rayonnement personnel et ses qualités reposent en effet sur une foi solide et sur une piété réglée, qualités qui semblent avoir été le troisième pilier connu de son caractère : on a pu me dire que Mlle Blanchard ne pouvait se comprendre si l'on méconnaît la profondeur de sa spiritualité. Elle pratique la prière quotidienne, la sanctification du dimanche. A côté de la *Femme forte* du livre des *Proverbes*, il est alors permis d'évoquer à son propos, comme on le fit le jour de ses obsèques, les personnages complémentaires de *Marthe* et de *Marie*, de la femme d'action, bien sûr, mais aussi de Marie la contemplative (*Luc* 10, 38). Mais en ce domaine comme en plusieurs autres Mlle Blanchard était d'une discrétion qu'il convient d'imiter.

Les champs divers d'une œuvre vaste.

Les "ingénieurs du roy" et la poliorcétique classique

Connaître l'œuvre de Mlle Blanchard, c'est peut-être mieux comprendre ce personnage attachant.

Chose qu'on ignore parfois mais qu'il convient de signaler, Mlle Blanchard s'intéresse à l'histoire rurale. Certes ce n'est pas là son domaine propre, mais ses collègues lui sont reconnaissants d'avoir su pousser dans cette voie plusieurs de ses étudiants sans les limiter à l'histoire militaire. Elle est aussi historienne du Languedoc : outre plusieurs études, elle publie en 1990 avec le professeur Elie Pélaquier un ouvrage intitulé *Le Languedoc en 1789. Des diocèses civils aux départements. Essai de géographie historique*. Bref, elle s'intéresse pleinement à cette région à laquelle elle est aussi attachée qu'à son Champsaur d'origine.

Mais c'est bien sûr en histoire militaire et dans l'étude de "l'école française de fortification" et de la poliorcétique que Mlle Blanchard donne sa mesure. Dans le choix de cette orientation, comment ne pas retrouver l'influence du milieu familial et la volonté d'en maintenir la tradition ? La thèse de doctorat d'Etat soutenue en 1976 est publiée en 1979 dans la collection du Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense de Montpellier, sous le titre "*Les ingénieurs du roy*" de Louis XIV à Louis XVI. *Etude du corps des fortifications*. Peu après, en 1981, l'historienne publie le *Dictionnaire des ingénieurs militaires (1691-1791)*, qui donne la liste des quinze cents officiers du roi en présentant leur biographie, leur carrière et leur œuvre. Cet ouvrage qui est aussi un remarquable manuel de méthodologie est parfois tenu pour le chef-d'œuvre de l'historienne. Je voudrais souligner quelques aspects remarquables de cet ensemble.

L'invention du boulet, à la fin du Moyen Age, ruine l'antique *château fort* et donne naissance à la fois au château à l'italienne et à la nouvelle *place forte*. On passe de la forteresse médiévale à une fortification géométriquement et mathématiquement calculée, qui exige des techniciens de plus en plus savants, capables de maîtriser la *poliorcétique*, c'est-à-dire l'attaque et la défense des places ; ainsi naît "l'ingénieur du roy". Les divers corps antérieurs sont réunis en 1691 dans le "département des fortifications des places de terre et de mer". En même temps est institué le corps des "ingénieurs du roy" ; au milieu du XVIIIe siècle, ce corps devient le "Corps royal du Génie" ; après la Révolution, l'arme du Génie.

Mlle Blanchard étudie ainsi au long du XVIIIe siècle la façon dont l'Etat s'est doté d'un corps de techniciens militaires de haut niveau dont la valeur a été reconnue bien au-delà de nos frontières ; mais d'un point de vue plus vaste, à travers ces études Mlle Blanchard a aussi entendu présenter l'exemple d'un corps reposant de façon très nouvelle sur la méritocratie : à ses yeux, le corps des ingénieurs du roi, le Corps du Génie, où toutes les classes sociales sont représentées, préfigure les grands corps dans lesquels, à côté de la naissance et de l'argent, le mérite acquis au service de l'Etat offre une occasion de promotion.

A travers les crises inévitables, le corps des ingénieurs du roy s'affirme au cours d'une lente et significative évolution. Au début, les ingénieurs sont dotés d'un statut intermédiaire entre le monde civil et le monde militaire ; ce ne sont pas des officiers. Mais peu à peu le corps se militarise en face, par exemple, de celui des Ponts et Chaussées. Au milieu du XVIIIe siècle, les ingénieurs sont dotés d'un superbe uniforme, leur "département des fortifications des places de terre et de mer"

devient le corps du Génie (1776), et surtout ces ingénieurs sont désormais formés dans une école militaire, l'école de Mézières (1748), qui disparaît à la Révolution mais qui est l'ancêtre de l'Ecole polytechnique. Les ingénieurs y acquièrent un solide esprit de corps qui leur confère une première originalité : à la différence des officiers, les ingénieurs ne sont jamais chaque année que de deux cents à quatre cents en service (pour un total de quinze cents), c'est-à-dire un ou deux par garnison. Le corps est alors à son apogée.

On peut considérer que le corps des ingénieurs du roi a puissamment contribué à la prise de conscience de la nation française. Le cardinal de Richelieu écrit déjà dans son *Testament politique* qu'"il faudrait être privé de sens commun pour ne connaître pas combien il est important aux grands Etats d'avoir leurs frontières bien fortifiées". A une époque où la guerre de siège reste prépondérante, le principe d'une ceinture fortifiée autour de la nation s'impose à tous les esprits. Je voudrais ajouter que ces perspectives sont à replacer dans la forte réaffirmation de l'identité française telle qu'elle s'opère au XVII^e siècle. A cette époque, les théoriciens de la nation revendiquent l'absolue autarcie de la France dans le temps et dans l'espace : d'une part on se retrouve, ou on s'invente, des origines gréco-romaines ou gauloises ; et, point plus important dans notre analyse, on affirme l'existence de "frontières naturelles". Le réseau de fortifications qui se construit et qu'on appelle "la ceinture de fer" sera à la fois le témoignage et la preuve tangible de ces frontières données par Dieu. En montrant ainsi comment le pouvoir a, grâce à ses ingénieurs du roi, tenté de matérialiser les "frontières naturelles" dans les nombreuses places fortes qui se sont construites, il m'apparaît que Mlle Blanchard a contribué à une meilleure connaissance de l'espace militaire français aussi bien au plan historique qu'aux plans imaginaire et symbolique.

L'œuvre architecturale

Les ingénieurs du roi ont donc laissé une œuvre architecturale considérable, et Mlle Blanchard a jeté sur cet aspect une vive lumière. Bien souvent, mes chers confrères, nous admirons sur les hauteurs pyrénéennes ou alpines, ou dans la plaine alsacienne, ou encore dans le nord ou même l'ouest du pays, de fort beaux ouvrages militaires dont nous oublions parfois qu'on les doit aux ingénieurs du roi : ainsi, pour ne citer que quelques noms, de Mont-Louis, La Rochelle, Sisteron, Saint-Hippolyte-du-Fort, Bayonne, Embrun, Briançon, Belfort, Villefranche-de-Conflent. De cette architecture, Neuf-Brisach construit de 1698 à 1705 est un exemple remarquable : le spectacle de ce rigoureux plan en étoile procure à l'esprit la jouissance que peut donner une œuvre d'art, sans que je puisse dire s'il satisfait aussi bien aux exigences de l'art militaire même... L'œuvre de Mlle Blanchard invite alors à une sorte de recomposition esthétique du paysage de l'ancienne France, à partir de ces magnifiques ensembles architecturaux qui l'entourent sur tous ses côtés.

Cette architecture militaire est à la fois utilitaire, fonctionnelle, rationnelle, et fort belle. Je ne peux m'empêcher de la rapprocher de deux ordres d'architectures que je connais mieux et qui en sont contemporains : je veux parler de l'architecture des collèges de jésuites, d'une part, et de celle des quelque deux cents abbayes que les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur restaurent à la même époque - et non loin d'ici à Aniane ou à Saint-Thibéry. A l'instar de l'architecture militaire, ces bâtiments voués à l'enseignement ou au monachisme sont répandus dans toute la

France ; et nombre d'entre eux, places fortes, collèges, monastères, sont encore en place, plus ou moins altérés, parfois intacts. Ce sont là trois types d'une architecture diverse dans ses finalités ; pourtant, chacun à sa façon ils répondent aux mêmes critères : souci de la fonctionnalité et de l'utilité du bâtiment, pertinence du lieu où se fait la construction, volonté de respecter les valeurs du groupe (ce qu'en religion on appelle la *régularité*), recherche de la commodité, souci de la salubrité ; et les militaires avaient leurs ingénieurs-architectes, comme les jésuites et les bénédictins mauristes avaient des architectes tirés de leur ordre ou congrégation. Dans les trois cas, on se trouve en présence de beaux bâtiments, pleins, amples, et d'une grande qualité esthétique au point qu'on peut parler dans les trois cas d'une architecture aléthique, éthique, esthétique : le vrai, le bon et le beau cherchent à s'y retrouver. Bref, je me demande si l'on ne pourrait pas avancer l'hypothèse selon laquelle ces trois architectures expriment une même anthropologie classique ; et je dirais même que dans les plus beaux de ces bâtiments je retrouve la recherche de ce qu'à la même époque en littérature on appelle *le sublime* : grandeur, noblesse, magnificence, et surtout harmonie des formes. Dans les trois cas se reconnaît de surcroît une même volonté d'affirmation identitaire, qu'on dira selon les cas gallicane ou française.

Je veux croire que ces considérations comparatistes peut-être aventurées auraient retenu l'attention de Mlle Blanchard ; et je suis sûr qu'elle aurait été d'accord avec moi pour estimer qu'il y a là un champ de recherches qui permet de reconnaître l'existence d'un art architectural que l'on peut dire "classique".

A côté de ces grandes constructions militaires, Mlle Blanchard nous a encore appris que les ingénieurs du roi savaient utiliser des loisirs souvent prolongés ; ils les ont appliqués à des œuvres civiles, et là aussi on doit reconnaître chez quelques-uns d'entre eux de véritables artistes. C'est surtout à partir du début du XVIII^e siècle que ces talents s'épanouissent. Sur le seul plan technique, déjà, Mlle Blanchard a montré que lorsque le canal du Midi court le risque d'être fermé pour cause d'erreurs de conception, et sa construction d'être interrompue en raison des graves difficultés rencontrées dans la traversée des étangs, c'est aux ingénieurs du roi Clerville et Vauban qu'il est fait appel pour corriger le tracé et mener à bien les travaux d'achèvement ; et ce n'est pas M. Bergasse qui niera que le canal des Deux-Mers est d'abord une œuvre d'art.

Les ingénieurs du roi ont construit des églises, comme Saint-Louis de Sète ; ils ont fourni des plans ou des projets pour la collégiale Saint-Jean de Pézenas, pour l'esplanade de Montpellier, pour le palais épiscopal de Lodève ; et il y aurait d'autres exemples. Plus près d'ici, lorsque j'ai appris que les plans de la promenade du Peyrou, à Montpellier, étaient en partie dus aux ingénieurs du roy, j'ai regardé d'un autre œil et j'ai mieux compris les jeux complexes des terrasses de cette promenade lorsqu'on les admire depuis la place des Arceaux ou, mieux encore, depuis l'avenue d'Assas. Comment ne pas retrouver en effet dans l'étagement des terrasses et l'impression de puissance tranquille qui s'en dégage l'écho très net des bastions que multiplie alors l'architecture des places fortes contemporaines ? De même, le difficile passage étroit qui creuse l'angle sud-ouest de la promenade a pu être reconnu par un spécialiste comme une "tour creuse". L'architecture militaire est alors mise au service de l'architecture civile.

Mlle Blanchard a ainsi mené une étude de sociologie historique qui a permis de connaître l'importance d'un corps dont l'audience s'est étendue, du fait de la Révocation en 1685 puis de la Révolution après 1790, dans toute l'Europe, dans les colonies et jusqu'en Turquie.

Un idéal humain

Ce qui m'a aussi frappé dans les analyses de Mlle Blanchard, c'est l'idéal humain qu'elle y définit. Le bon ingénieur du corps des fortifications est en effet à la fois un *homme de cabinet*, un *homme de terrain*, un *homme de guerre*. Ces trois points sont rarement réunis dans une seule fonction, et plus encore en un seul homme ; et on comprend que Vauban, qui en est l'exemple éminent et auquel Mlle Blanchard a consacré un autre ouvrage, ait pu dire que "le Génie [*au sens moderne*] est un métier au-dessus de nos forces". Et si, constatant l'ampleur des connaissances requises de ses ingénieurs, il distingue expressément les "ingénieurs de place", qui sont plutôt des hommes de cabinet et de terrain, et les "ingénieurs de tranchée" qui sont des hommes de guerre, il n'en souhaite pas moins trouver des ingénieurs qui soient à la fois "de place" et "de tranchée"...

De fait, l'ingénieur du roi qui a pour fonction première "l'attaque et la défense des places" doit maîtriser plusieurs disciplines. Il doit préparer la construction ; il doit la réaliser sur le terrain ; enfin en cas de guerre il doit jouer son rôle lorsqu'est décidé le siège ou la défense d'une place. Se rend-on bien compte des connaissances ainsi supposées, sinon exigées ? La maîtrise de la poliorcétique exige une haute qualification technique et ce que Mlle Blanchard appelle "une forte culture scientifique". L'ingénieur doit être compétent en mathématiques, physique, géométrie, dessin, nivellement, lever des plans, cartographie, architecture, que sais-je encore : il est d'abord homme de cabinet, il a un bureau, des instruments. Sa bibliothèque est souvent riche : un tiers d'ouvrages professionnels, un tiers d'ouvrages consacrés aux Belles-Lettres, un tiers à l'histoire. Hommes savants et cultivés, ces ingénieurs publient parfois même en dehors de leur spécialité. Ils sont volontiers reçus dans les académies et les sociétés savantes : c'est ainsi qu'en 1707 le nîmois Henri de Rochemore présente une communication de mathématiques devant l'Académie royale des Sciences de Montpellier. Bref, face aux officiers de métier ces ingénieurs affirment un profil original et nouveau.

L'ingénieur est ensuite un homme de terrain lorsqu'il s'agit de diriger les travaux de construction ou d'entretien des places, de suivre et de diriger les travaux qu'il a conçus. Il doit alors maîtriser la topographie, la cartographie et les atlas, établir des plans en fonction de situations locales parfois très difficiles. De plus, on attend parfois de lui des qualités d'homme d'action, de meneur d'hommes, et de réalisateur soucieux du travail bien fait.

Enfin le parfait ingénieur de place peut se transformer en homme de guerre lorsque se décide le siège. Il lui est alors demandé de connaître l'art de la guerre autant que celui de la poliorcétique, et il peut être amené à jouer un rôle de premier plan.

Tant de qualités en un seul homme ! On comprend l'utilité, la nécessité même de l'école de Mézières qui se fonde au milieu du XVIII^e siècle, et la devise de ces ingénieurs aurait pu être, à la lettre, *si vis pacem para bellum*.

Il ne me paraît pas indiscret de penser que cette définition qui fait de l'ingénieur des fortifications à la fois un homme d'analyse et de réflexion, un homme d'application, un homme d'action, renvoie à un idéal humaniste où se retrouvent les valeurs que reconnaît Mlle Blanchard. Il y a eu comme un accord préétabli entre l'historienne et son sujet. On peut le constater dans l'ouvrage qu'elle a consacré au meilleur représentant de ces ingénieurs, *Vauban*, ouvrage qui a obtenu trois prix : le Prix du Musée de l'Armée, le Prix Richelieu et, en 1997, le Prix du maréchal Foch que décerne l'Académie française.

Les Giral : un retour aux sources ?

Mlle Blanchard ne s'est pas d'abord destinée à des études d'histoire militaire. Dans ses débuts, elle se serait plus volontiers appliquée à l'histoire de l'art, et elle a pu envisager l'étude de l'architecture des hôtels classiques de Montpellier. Parvenue à la fin de sa carrière, son attention est attirée sur la construction des Jardins de la Fontaine, à Nîmes, par l'ingénieur du roi Mareschal. Trouva-t-elle dans ce concours inattendu de l'art militaire et de l'art civil classique l'occasion de revenir à ses premières études ? On ne sait. Mais en 1988 elle fait paraître le livre sur *Les Giral, architectes montpelliérains. De la terre à la pierre*. On a pu définir cet ouvrage comme une contribution d'histoire sociale à l'histoire des familles sous l'Ancien Régime ; du point de vue qui est ici le mien, on peut aussi dire qu'on a là, dans des proportions certes plus modestes, comme la thèse d'histoire de l'art que ne put rédiger Mlle Blanchard. Cet ouvrage auquel elle était très attachée propose comme le bilan d'une longue réflexion, et il constitue comme un récapitulatif de ses centres d'intérêt les plus profonds.

Dans *Les Giral*, Mlle Blanchard raconte la geste d'une famille à laquelle Montpellier doit de nombreux bâtiments et des aménagements urbains. Des trois frères, Etienne est entrepreneur ; Jacques, le peintre "pensionnaire du roi", est l'auteur du tableau *La Pentecôte* de l'église de Poussan ; mais surtout Jean l'architecte construit la chapelle des jésuites, actuelle Notre-Dame-des-Tables, des halles, des "folies" comme La Mogère dont il fournit le plan, le couvent des augustins, les aménagements de l'évêché, de nombreux retables, les plans de la chapelle de l'Hôpital général : y a-t-il un style Giral, peut se demander Mlle Blanchard ? La dynastie se continue dans les fils, et l'amphithéâtre d'anatomie, l'hôtel Saint-Côme, seront le fait de Jean-Antoine, l'"architecte des Etats du Languedoc", comme la promenade du Peyrou avec son château d'eau, ses terrasses, des ponts, l'hôtel Haguenot, et en pays protestant la nouvelle cathédrale d'Alès.

Plusieurs points de cette étude m'ont paru utiles pour la connaissance de Mlle Blanchard. L'historienne se plaît à raconter comment une famille rurale venue à Montpellier a su au fil des siècles classiques s'affirmer, accéder pour l'un de ses membres aux fonctions d'architecte des Etats du Languedoc et, pour reprendre l'expression de Mlle Blanchard, "atteindre à une renommée de bon aloi". Elle retrouve alors chez les Giral un "magnifique exemple de mobilité sociale, rapide et pleinement réussi", et elle reconnaît chez les architectes montpelliérains cette promotion sociale fondée sur le mérite qu'elle se plaisait à découvrir dans le corps des ingénieurs du roi. Je remarque ensuite que Mlle Blanchard appelle "une chronique" le récit qu'elle donne de cette petite saga familiale aux épisodes parfois cocasses ; et je remarque aussi qu'à ses yeux les travaux des Giral se signalent par une "élégante

distinction". Dans le terme de *chronique* si discret, l'historienne tend à s'effacer devant l'objet d'une étude qui l'enchanté ; et ce qu'elle en aime, c'est l'*élégance* et la *distinction*. Bref, promotion sociale due au travail et au mérite dans le cadre du service de l'Etat ou de la région, culte de l'*élégance* et de la *distinction*, autant de qualités et de choix qui, je pense, sont révélateurs des tendances profondes de la personnalité de Mlle Blanchard.

En projet

Sur la fin de sa vie, pendant une dizaine d'années Mlle Blanchard recueille et publie les actes des colloques qu'organise le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry. C'est une lourde charge qui ne l'empêche pas de préparer plusieurs travaux qu'elle regrette de laisser inachevés, mais dont ses parents, collègues et amis préparent la publication. L'étude qu'elle a laissée sur le chevalier de Clerville, qui fut le prédécesseur de Vauban, vient d'être publiée dans les *Cahiers de Montpellier* ; il devrait en être de même pour la chronologie quasi quotidienne de la vie de Vauban, qui devrait être publiée dans un avenir proche. Mlle Blanchard envisageait aussi de travailler sur Lesdiguières. Mais surtout, et on reconnaîtra là une autre forme de son goût des études familiales et rurales, Mlle Blanchard avait commencé la mise au net des *Mémoires* d'un arrière-grand-oncle, Ambroise Faure, qu'on appelait "Faure le mathématicien" et qui fonda en 1833 l'Ecole normale de Gap.

Conclusion

Le panorama de la vie et de l'œuvre de Mlle Blanchard doit paraître sommaire à ceux qui l'ont bien connue. J'espère cependant qu'il permet de comprendre pourquoi, en introduction, j'affirmais que par ses qualités de professeur et de chercheur comme par la richesse de sa spiritualité Mlle Anne Blanchard fournit l'exemple même de ce que peut être un membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. A son propos, on peut dire que le genre traditionnel et parfois attendu de l'*éloge* trouve sa justification.

Dans la postface qu'il a donnée pour les *Mélanges* offerts à Anne Blanchard, Pierre Chaunu souligne le poids de deux de ses qualités majeures, la fidélité et la foi, chez elle inséparables. A cet éloge venu d'un historien prestigieux, j'ajouterai que Mlle Blanchard a su jouer le rôle qu'on attendait d'elle. Dans cette ville qui est autant qu'une autre un creuset de contradictions complexes, elle a tenu la partie dans laquelle elle se reconnaissait. Dans son enseignement, contre vents et marées et dans des circonstances parfois difficiles elle a su réunir érudition et culture dans la transmission d'une culture et d'un *sens*. J'entends par là qu'à une époque où la volonté de connaître et de comprendre les modes de production du sens évince trop souvent le souci du sens lui-même, et dans une société très riche mais qui doute et de ses valeurs et d'elle-même, Mlle Blanchard a été de ceux qui placent au premier plan de leurs préoccupations ce qui, je pense, nous réunit dans cette Académie, et qui est le *souci du sens*, ce sens auquel il faut accéder, qu'il faut savoir recevoir, et qu'il s'agit ensuite d'enrichir et de transmettre : idéal même d'une culture d'humanisme qui,

chez l'historienne, s'est nourrie aux sources du christianisme. C'est pour toutes ces raisons que je ressens profondément l'honneur que vous m'avez fait de me confier le soin de prononcer son éloge.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- *"Les Ingénieurs du roy" de Louis XIV à Louis XVI. Etude du corps des fortifications* (thèse de doctorat d'Etat, 31 mai 1976), Collection du Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense de Montpellier, n° 9. Montpellier, 1979, 635 p., 95 illustrations, 59 cartes et tableaux.
- *Dictionnaire des ingénieurs militaires. 1691-1791*, Collection du Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense de Montpellier. Montpellier, 1981, 786 p.
- *Les Giral, architectes montpelliérains. De la terre à la pierre. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. XVIII, Montpellier, 1988, 178 pages, 51 illustrations.
- *Le Languedoc en 1789. Des diocèses civils aux départements. Essai de géographie historique* (en collaboration avec Elie Pélaquier), *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 112^e année, fascicule 1-2, janvier-juin 1989. Montpellier, 1990, 211 pages.
- *Vauban*, Fayard, 1996.

Articles

- "Ingénieurs du roi en Languedoc au XVIII^e siècle", dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1962, t. IX, pp. 161-170.
- "De Pézenas à Montpellier. Transfert d'une ville de souveraineté", dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1965, t. XII, pp. 35-49.
- "Les ci-devant ingénieurs du roi", dans *Revue internationale d'Histoire militaire*, 1970, n° 30, pp. 99-107.
- "Ingénieurs de Sa Majesté Très Chrétienne à l'étranger, ou l'Ecole française de fortifications", dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1973, t. XX, pp. 25-36.
- "Eléments de recherche sur un corps militaire d'Ancien Régime", dans *Recrutement, Mentalités, Sociétés*, Actes du Colloque international d'Histoire militaire tenu à Montpellier, septembre 1974. Montpellier, 1975, pp. 115-126.

- "Réforme et éducation. Positions et propositions" (en collaboration avec Joël Fouilleron), dans *La Réforme et l'éducation*, Actes du III^e colloque d'histoire de la Réforme tenu à Montpellier en 1973. Toulouse, Privat, 1974, pp. 184-193.
- "Un Piscénois mis en accusation. L'affaire Darles de Chamberlain (1760-1767)", dans *Pézenas, ville et campagne, XIII^e-XX^e siècles*, Actes du Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon tenu à Pézenas en 1975. Montpellier, 1976, pp. 197-204.
- "Les officiers militaires en Languedoc. Montpellier, durant le règne de Louis XIV", *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes*, Nancy-Metz, 1978. Sect. D'Hist. mod. Et contemp., Paris, B. N., 1979, t I, pp. 65-77.
- "La recherche en histoire moderne", dans *La recherche historique et archéologique en Languedoc-Roussillon*, Actes du Congrès de la Fédération historique Languedoc-Roussillon tenu à Béziers en 1978. Montpellier, 1979, pp. 37-42.
- "Les fortifications de Marseille", dans *Marseille au XVII^e siècle*, colloque du C.M.R. 17 tenu à Marseille en 1980. *Revue Marseille*, 1981, pp. 61-70.
- *Préface* pour l'*Atlas des places de Louis XV* (inventaire établi par Nelly Lacrocq). Vincennes, Archives du Génie, 1981, pp. i-viii.
- "L'expédition franco-espagnole de Majorque en 1714", dans *Majorque, Languedoc et Roussillon de l'Antiquité à nos jours*, Actes du 53^e Congrès de la Fédération historique Languedoc-Roussillon tenu à Majorque en 1980. Montpellier, 1982, pp. 91-112.
- "Vauban, homme d'Etat ?", dans *Les militaires hommes d'Etat*, Actes du 7^e Colloque international d'Histoire militaire de Washington, 1982. *Revue d'histoire militaire*, Manhattan Kansas, Sunflower University Press, 1984, pp. 140-148.
- "Les ingénieurs du roi et le canal de communication des mers" (avec Michel Adgé), *Le Canal du Midi : des siècles d'aventure humaine*, sous la dir. de Jean-Denis Bergasse. Cessenon, J.-D. Bergasse, 1984.
- "De la place forte à la capitale provinciale : des Réformes aux Lumières, XVII^e-XVIII^e siècles" (en collaboration avec Henri Michel), dans *Histoire de Montpellier*, sous la direction de Gérard Cholvy. Toulouse, Privat, 1984, pp. 157-223.
- *Eloge de Marcel Gouron* prononcé le 21 octobre 1985, dans *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*. Montpellier, nouvelle série, t. 16, 1985, pp. 313-324.
- "Les ingénieurs militaires en Normandie à l'époque moderne", dans *La défense des côtes de Normandie de l'Antiquité à nos jours*, actes du colloque tenu à Cherbourg en 1983, Caen, 1985.
- "Pour une banque de données de prosopographie militaire" (en collaboration avec Elie Pélaquier et le groupe de recherches prosopographiques du Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de défense de Montpellier), dans *Histoire moderne et contemporaine/Informatique*, 9, 1986, pp. 51 sqq.
- "Les ingénieurs géographes du roi", dans *Espace français*, catalogue de l'exposition *Vision et aménagement, XVI^e-XIX^e siècles* organisée aux Archives Nationales, Paris, 1987, pp. 82-92.

- "La prise d'armes des protestants en Languedoc en 1621-1622", dans *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, nouvelle série, t. 18, Montpellier, 1987, p. 89-94.
- "Biens communaux et droits des communautés de Languedoc dans le dénombrement de 1687" (en collaboration avec Elie Pélaquier), dans *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon*, Actes du Congrès de la Fédération Languedoc-Roussillon tenu à Millau en 1987. Montpellier, 1988, pp. 159-167.
- "Une lignée d'architectes montpelliérains : les Giral", *Bulletin de l'Académie des Sciences et lettres*, 1988, t. 19, p. 71-78.
- "Une maison des champs montpelliéraine", *Bulletin historique de la ville de Montpellier*, Montpellier, n° 9 spécial, s.d. [janvier 1988], pp. 11-22.
- "Monstres et revues de gens de guerre en Languedoc, 1621-1622", dans *Hommage à Jean Combes. Etudes languedociennes. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. XIX, Montpellier, 1991, pp. 171-181.
- *Les peuples et leurs armées. Prosopographie des militaires (XVIIe-XXe siècles)*. Actes du Colloque international d'Histoire militaire, Montpellier, juillet 1988 (1^{re} journée sous la direction d'A. Blanchard). Montpellier, 1991, 276 pages.
- "La bonne sûreté du royaume" ; "Vers la « ceinture de fer »", dans *Histoire militaire de la France*, t. I, *Des origines à 1715* (sous la direction de J. Contamine). Paris, P.U.F., 1992, pp. 257-278, 449-484, 578.
- "Le corps des ingénieurs du génie. Evolution et missions. 1715-1789", dans *Histoire militaire de la France*, t. 2, *De 1715 à 1871* (sous la direction de Jean Delmas). Paris, P.U.F., 1992, pp. 129-149.
- "Etienne Baudon, ingénieur géographe et architecte (Montpellier 1712-1767)", dans *Hommage à Robert Saint-Jean. Art et histoire dans le Midi languedocien et rhodanien (Xe-XIXe s.)*. *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. XIX, Montpellier, 1993, pp. 131-146.
- "Entre terre de Sommières et Petite Camargue : Les barons de Lecques, chefs de guerre huguenots (1562-1622)", dans *Histoire et Défense. Les Cahiers de Montpellier*, n° 28, Montpellier, 1994, pp. 31-67.
- "Pierre Conty d'Argencourt, lieutenant-général et ingénieur du roi (Montpellier 1587-Narbonne 1655)", dans *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, nouvelle série, t. 24, 1994, pp. 3-20.
- "Une approche de la noblesse languedocienne : la maintenue de 1668-1672", *Sociétés et idéologies des temps modernes. Hommage à Arlette Jouanna*. Montpellier, Service des publications de l'Université de Montpellier-III, 1996, p. 15-35.
- Réponse au discours de réception de François Pomarède faisant l'éloge d'André Desmouliez, *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1996, p. 382.
- "Clerville à Marseille, 1660-1663", *Les Armes et la Toge. Mélanges offerts à André Martel*, Montpellier, 1997, p. 89-93.

- "Louis-Nicolas, chevalier de Clerville (1610-1677)", p. p. B. Peschot, *Histoire et Défense, Les Cahiers de Montpellier*, n° 38, II/1998, p. 5-32.

Recueils d'actes de colloques

(en collaboration avec les professeurs Henri Michel et Elie Pélaquier)

- *Ecoles et Universités dans la France méridionale à l'époque moderne : des hommes, des institutions, des enseignements*, Actes du colloque organisé par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry (15-16 mars 1985), recueillis par Anne Blanchard. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1990.
- *Pauvres et pauvretés dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1991.
- *La vie religieuse dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1990 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1992.
- *Famille et familles dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1991 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Préface de Pierre Chaunu. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1992.
- *Météorologie et catastrophes naturelles dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1992 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Préface de Lucette Davy. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1993.
- *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1988 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Montpellier, Université Paul Valéry, 1993.
- *De l'herbe à la viande. La viande dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1993 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1994.
- *Les assemblées d'Etats dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1994 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1995.
- *L'argent dans la France méridionale à l'époque moderne*, Actes du colloque organisé en 1995 par le Centre d'histoire moderne de l'Université Paul-Valéry, recueillis par Anne Blanchard, Henri Michel et Elie Pélaquier. Préface de Guy Chaussinand-Nogaret. Montpellier, Université Paul-Valéry, 1996.

RÉPONSE DU PASTEUR ANDRÉ GOUNELLE

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Mesdames et Messieurs, il existe plusieurs manières de faire la connaissance de quelqu'un. En ce qui vous concerne, Monsieur et cher confrère, avant de vous rencontrer, je vous avais lu. J'avais remarqué et apprécié la qualité de vos écrits : une vaste érudition, beaucoup de rigueur, une grande finesse d'analyse, et cette capacité rare, qui demande beaucoup de travail et d'intelligence, de dégager clairement dans des situations complexes et confuses les enjeux et les logiques en présence, sans pour cela simplifier ou caricaturer les positions des uns et des autres. Quand, pour la première fois, je vous ai croisé, au cours d'un colloque de la Société des amis de Port Royal, j'ai eu ce sentiment étrange de vous connaître, alors que je ne vous avais jamais vu ni entendu, mais seulement lu et que je ne savais presque rien de votre biographie, j'ignorais même vos attaches et racines montpelliéraines. Votre communication, les quelques propos que nous avons échangés sont venus confirmer ce que j'avais perçu dans vos écrits. Il arrive que se produise un décalage, voire une distorsion entre une personne et son œuvre, mais le plus souvent, vous venez de nous le montrer à propos d'Anne Blanchard, l'œuvre reflète la personne, et en fournit un portrait que je qualifierai de discret, parce qu'il dévoile beaucoup sans faire pénétrer dans le domaine réservé de l'intimité, sans introduire dans les familiarités du quotidien qui, parfois, masquent l'essentiel derrière la surabondance du détail.

*
* *
*

Avant d'en venir à votre œuvre, je donne quelques rapides indications sur votre parcours. Vous êtes né près de Toulouse, et vous avez fait des études de lettres classiques à Montpellier, à la khagne du lycée Joffre, et à la Faculté de Lettres de notre ville. En 1961, à vingt-quatre ans, vous réussissez le difficile concours de l'agrégation. Vous passez par le service militaire, d'où vous sortez sous-lieutenant "spécialiste automobile", une spécialité un peu inattendue chez un féru de littérature classique, mais certainement pas inutile. Vous enseignez successivement au lycée d'Albi (dans la chaire illustrée par Jean Jaurès et Georges Pompidou), au lycée Joffre, puis à l'Université comme assistant, maître assistant, maître de conférence à Perpignan, à Montpellier, à Valenciennes. En 1976, vous voilà docteur d'état, avec une thèse soutenue en Sorbonne (la prestigieuse Sorbonne de naguère), et vous devenez en 1977 inspecteur pédagogique régional, d'abord en Alsace, ensuite en Bourgogne, et enfin à Paris *intra muros*. Vous siégez aux jurys du Capes, puis de l'agrégation de Lettres modernes, à titre de membre, puis de vice-président. Vous aimez particulièrement les tâches de formation et de suivi de jeunes professeurs, avec qui vous savez établir des relations de confiance et d'estime. Il ne s'agit pas seulement d'administrer et de contrôler, mais aussi d'accompagner, de conseiller, d'orienter sur le plan intellectuel et pédagogique. Vous êtes commandeur dans l'ordre des palmes académiques, distinction qui a reconnu la valeur de vos activités et travaux.

En 1962, vous épousez Anne-Marie Tharaud, dont le père fut le fondateur puis le directeur du CREPS de Montpellier, et dont la mère a enseigné les Lettres au lycée du Mas de Tesse. Votre épouse est professeur d'espagnol et deviendra principal de collège, puis proviseur de lycée à Paris. Elle est officier des Palmes académiques. Vous avez trois enfants, dont l'une décédée, et trois petits enfants entre trois mois et huit ans.

*
* * *

Après ces quelques indications biographiques qui permettent de vous situer, j'en arrive à vos travaux dont j'ai déjà dit la qualité. Vous êtes un spécialiste de ce dix-septième siècle, qui a tenu longtemps une place éminente dans les programmes de l'enseignement secondaire. Pour former le goût et le jugement des élèves, on a largement utilisé les auteurs et les œuvres de l'époque dite classique, en littérature, en philosophie, en architecture, moins en peinture et en musique, à vrai dire largement ignorées dans les lycées d'antan. On y faisait une présentation partielle et quelque peu artificielle du dix-septième siècle. Partielle, parce qu'on coupait quelques textes, justement célèbres et célébrés, de leur environnement. Artificielle, puisqu'on prenait connaissance par l'écrit d'un théâtre, celui des Corneille, Molière et Racine, fait pour être vu, entendu, et non lu. Vous avez souligné la différence entre la communication par l'oral et par le livre. Comme vous l'avez noté pour le *Port Royal* de Sainte-Beuve, se forme ainsi un mythe identitaire, c'est à dire que l'identité culturelle française s'est construite à travers la connaissance et une certaine interprétation d'une sélection d'œuvres. Depuis une trentaine d'années, cette fonction du dix-septième siècle régresse, disparaît. Peut-être en sommes-nous les derniers témoins et représentants.

Vous avez publié plusieurs livres et une centaine d'articles (vous affectionnez, me semble-t-il, les contributions à des colloques ou à des ouvrages collectifs). Vos travaux se répartissent pour l'essentiel en trois domaines, qui à vrai dire sont voisins, communiquent et se recoupent largement, même s'ils demeurent distincts.

Je mentionne, en premier lieu, Port-Royal. On connaît les vers du jeune, et sans doute pas du meilleur Racine :

*Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits*

et un peu plus loin :

*Mais toi, solitude féconde
Tu n'as rien que de saints attraits
Qui ne s'effaceront jamais
Que par l'écroulement du monde*

Vous avez, comme moi, éprouvé cette séduction de Port-Royal, en fait plus complexe et moins innocent, isolé et silencieux que ne le laisse entendre Racine. Vous avez consacré votre thèse de doctorat à Pierre Nicole, ce théologien et moraliste qui a fourni des matériaux à Pascal pour la rédaction des *Provinciales*, qu'admirait Madame de Sévigné, et dont Racine devait recueillir quelques confidences. Nicole est un port-royaliste assez suspect aux yeux des purs et durs du

jansénisme, parce qu'après avoir collaboré de près avec le grand Arnaud, il s'en éloigne, et qu'il adoucit, peut-être jusqu'à l'effacer, la doctrine de la grâce efficace en développant la thèse d'une grâce générale (de même, un théologien protestant, légèrement antérieur, Moïse Amyrault, s'écarte du calvinisme strict de Théodore de Bèze en introduisant la notion d'une grâce universelle). Nicole fait-il vraiment partie des "messieurs" de Port-Royal? Dans un de vos articles vous répondez : à la fois, oui (jamais, il ne veut s'en séparer), et non (il ne veut pas les suivre jusqu'au bout), et cette réponse de normand correspond bien à ce personnage complexe, attachant et inquiétant, discret et bavard, prudent et audacieux, amoureux de la nuance malgré ses violences polémiques, restant sur la réserve en dépit de son engagement, à l'aise dans des demi-teintes qui culminent dans une ambiguïté loyale, totalement loyale et profondément ambiguë. Accompagnent, prolongent et entourent votre thèse une série très remarquable d'articles, aux vues souvent originales, toujours perspicaces, publiés entre autres dans les *Chroniques de Port-Royal*, dont vous êtes le rédacteur en chef. Chaque année, ou presque, vous faites une communication de haut niveau au colloque de la Société des amis de Port-Royal. Vous ne vous y bornez pas à Nicole. Vous vous y intéressez à d'autres aspects de Port-Royal, à son architecture, à sa production littéraire en particulier en historiographie et surtout à la traduction de la liturgie et de la Bible (celle de M. de Sacy, écrite dans une langue admirable). Avec Jean Mesnard, et Philippe Sellier, vous faites partie de ceux qui ont considérablement renouvelé, et qui continuent d'enrichir notre connaissance de Port-Royal.

*
* *
*

Vos études sur Port -Royal conduisent à un second domaine, celui de ce que l'on peut appeler la tridentinisation du catholicisme, autrement dit de la manière dont sont reçues, interprétées et appliquées les décisions et définitions du Concile de Trente. Il m'arrive de signaler à des étudiants, et aussi à des prêtres ou des théologiens catholiques l'importance du Concile de Trente qu'on a tendance aujourd'hui à dénigrer. Si le protestant que je suis se trouve en désaccord profond, parfois radical avec la plupart de ses affirmations, cela ne l'empêche pas de saluer la valeur du travail accompli. Le Concile de Trente opère une véritable réforme, à laquelle on ne rend pas vraiment justice en l'appelant "contre réforme". En effet, elle ne se définit pas seulement par des oppositions, par le "non" qu'elle dit aux réformes protestantes, mais aussi par des positions qui conduisent à un redressement et à une rénovation du catholicisme conformes à sa logique propre. Par ses formulations rigoureuses, et par ses instructions pratiques, le Concile transforme le visage de l'Église tout autant, peut-être plus que ne l'a fait dans notre siècle le Concile de Vatican 2.

Deux aspects de la "tridentinisation" ont particulièrement attiré votre attention.

D'abord, le développement de l'imprimerie, qui permet une large diffusion des écrits, fait surgir, au seizième siècle, un problème nouveau : celui des traductions dans les langues courantes des textes sacrés, Bible et liturgie. En les traduisant et en les publiant, on les rend accessibles aux laïcs, on les met entre les mains de tous les fidèles. Le catholicisme méditerranéen et baroque s'y refuse. Il réserve la Bible aux prêtres, à charge pour eux de l'expliquer au laïcs. Vous estimez que ce refus ne vient pas d'un obscurantisme, mais de la volonté d'une transmission orale et personnelle.

Vous soulignez que par "explication" il ne faut pas entendre le commentaire exégétique du spécialiste, mais une appropriation spirituelle, une sorte de manducation et de rumination de ce qui est dit. L'imprimé a profondément modifié les conditions de transmission du savoir, de la sagesse, et de la spiritualité. Tout un pan du catholicisme classique entend maintenir une Église de l'oral, et de la tradition qui se véhicule directement de personne à personne, et non par l'intermédiaire d'un écrit soupçonné de favoriser l'intellectualisme et l'individualisme. L'Église de France prend une attitude différente. Elle admet des traductions, en en réservant la lecture aux laïcs qu'elle en juge capables, et qui en ont reçu l'autorisation. Port-Royal, proche sur ce point du protestantisme, va beaucoup plus loin, et déclare que tous les laïcs ont non seulement le droit, mais le devoir de lire les textes sacrés. Les "messieurs" entreprennent, par conséquent, un travail considérable de traduction et d'édition. Ce débat met en jeu la place et le statut du laïc dans l'Église.

Ce même enjeu se retrouve dans l'architecture religieuse, sur laquelle vous avez écrit des ouvrages qui font date; peut-être cet intérêt vous vient-il de votre grand-père maternel qui fut architecte départemental. A partir d'une impressionnante documentation, et d'une connaissance approfondie des lieux, vous montrez que la plupart des cathédrales du Moyen Âge, sur le modèle des églises monastiques, sont conçues pour les prêtres, et comportent un chœur fermé réservé au chapitre, comme on le voit encore à Narbonne, à Saint Bertrand de Comminges, à Auch. Au centre de l'édifice, les chanoines soigneusement séparés des fidèles par une clôture que l'on n'ouvre que chichement et rarement, célèbrent, sans beaucoup se préoccuper du peuple qui ne dispose que d'un espace réduit, secondaire, accessoire, presque profane (au sens étymologique "qui est devant le sanctuaire"), où l'on peut entendre, mais non voir. Il n'y a pas exclusion des laïcs, ils ne sont pas au dehors, mais on les tient à la périphérie, ils n'accèdent pas à l'espace sacré central. Après le Concile de Trente, les choses changent. Non sans résistances et réticences, on passe du chœur clos au chœur ouvert par réaménagement des édifices anciens ou construction de nouveaux. L'église posttridentine a un chœur largement ouvert sur une vaste nef. Les fidèles peuvent désormais voir et mieux participer. Ils ne sont plus situés dans un espace intermédiaire et ambigu entre le sanctuaire et l'extérieur. Toutefois, l'église posttridentine se distingue nettement du temple protestant. Quand les réformés prennent possession d'une église, ils en suppriment le chœur, comme on le voit de manière exemplaire à l'Oratoire du Louvre. Ils installent la table de communion, on le constate dans le canton de Zurich, au milieu de l'assemblée, pour indiquer que ce sont les fidèles qui célèbrent la Cène ou eucharistie, et non le clergé. Ils structurent l'aménagement intérieur à partir et en fonction de la chaire, la prédication étant l'acte essentiel du culte. Au contraire, l'église posttridentine maintient la distinction entre le prêtre et le laïc. Elle se centre sur la présence réelle, avec le tabernacle placé sur un autel mis en valeur par un retable, et non plus dissimulé par un jubé, tandis que la chaire, morceau de chœur placé dans la nef, témoigne de la valeur de la prédication sans pour cela la mettre au centre de la célébration, comme dans les édifices réformés. Vous notez que ces modifications ont posé des problèmes. On a eu de la peine à trouver une nouvelle place pour les chanoines et surtout pour les religieux qui doivent rester à part, et disposer d'un emplacement spécifique qui les isole. On a adopté des solutions diverses, plus ou moins heureuses. A nouveau, Port-Royal se distingue en mettant les laïcs entre l'autel et les religieuses, autre signe de l'importance qu'il leur accorde, même s'il souligne fortement la spécificité du prêtre. Ainsi,

la théologie s'inscrit dans l'architecture, plus exactement dans la disposition intérieure des lieux de culte, tout aussi fortement, et, sans doute, plus concrètement que dans des textes. Vous faites partie de ceux qui nous apprennent à visiter les textes, et pas seulement à les lire, et à lire les édifices, pas seulement à les visiter.

*

* *

La tridentinisation ne se fait pas partout en Europe de la même manière, et, dans beaucoup de pays, elle accompagne, peut-être favorise la naissance et la montée du baroque, le troisième grand domaine que vous avez étudié. Définir le baroque ne se fait pas aisément, mais, en toute hypothèse, ses valeurs se distinguent clairement de celles du classicisme, même s'il n'y a pas toujours et forcément incompatibilité et contradiction. Le baroque privilégie l'image, les sens, l'affectivité. Il cultive l'emphase, la démesure plutôt que l'équilibre et la modération. Il se complaît dans le mystère et le sacré davantage que dans le rationnel et le profane. L'éblouissement visuel ou auditif lui importe plus que la compréhension intellectuelle. Il préfère l'éclat de l'oralité à la solidité discrète de l'écriture, et la luxuriance ornementale à la sobre nudité des églises cisterciennes. Plus profondément, vous caractérisez le baroque par, je vous cite "la prédominance du point de vue du sujet sur l'autonomie de l'objet". Le classicisme se préoccupe avant tout de l'objet, de l'exactitude de la représentation qu'il en donne, et il maintient toujours une certaine distance entre celui qui regarde ou écoute et ce qui est vu ou entendu. Au contraire, le baroque cherche à agir sur le sujet; il veut l'émouvoir, provoquer son adhésion, susciter une participation affective, transformer en acteur totalement engagé le spectateur qui a tendance à rester critique et distant, même quand il admire. Le baroque suscite ou éveille un besoin, provoque ou avive une attente inquiète, mais ne les satisfait pas. Vous le définissez comme "l'art de l'appel sans réponse", un art qui, par conséquent, à la fois déçoit et stimule, alors que le classicisme entend apaiser l'inquiétude, et exaucer la demande en insistant sur ce qu'apporte l'objet, plus que sur la quête du sujet.

Le baroque atteint certes la France, mais ne la touche que de manière éphémère et marginale, et il y reste, en général discret, retenu. Par contre, il se déploie somptueusement dans un arc qui va de la péninsule ibérique jusqu'à la Pologne, en passant par l'Italie, la Bavière, et l'Autriche. Sans que l'on puisse établir s'il y a une relation de cause à effet, ces pays ont en commun de réagir à la fois contre le protestantisme, qui s'installe dans l'Europe du Nord, et contre l'Islam qui domine non seulement en Afrique du Nord, mais aussi dans l'Europe de l'Est, jusque dans la plaine hongroise. On se souvient que les turcs à plusieurs reprises parviennent aux portes de Vienne. Au contraire, la France se sent menacée par l'empire des Habsbourgs, et par Rome. Elle entend assurer son indépendance politique, culturelle et religieuse, et pour cela, tout en demeurant résolument catholique, elle s'allie audacieusement avec les pays protestants et avec les turcs pour mieux tenir tête à ses puissants voisins. On voit se dessiner là l'exception française qui ne se veut solidaire d'aucun des blocs qui s'affrontent alors en Europe, et qui joue les uns contre les autres. Vous émettez l'hypothèse que cette particularité explique peut-être encore aujourd'hui certaines des difficultés de la France avec l'Europe. Au dix-septième siècle, apparaît et se développe en France un tridentinisme teinté de gallicanisme, qui

se différencie à la fois du tridentinisme baroque et du protestantisme. Le classicisme concrétise et exprime cette spécificité. Nous voici revenus à ce que je disais à l'instant sur l'importance du dix-septième siècle dans la détermination symbolique ou mythique de l'identité culturelle de la France. Le goût pour le baroque dans notre pays, à côté de ses aspects esthétiques et religieux, aurait ainsi, peut-être, une racine patriotique, voire chauvine.

*

* *

Les analyses savantes que vous déployez avec talent dans ces divers domaines n'ont pas pour seul but de satisfaire la passion pour l'inactuel qui anime certains érudits. Elles servent une réflexion, discrètement esquissée, mais toujours présente, sur notre culture, sur l'être humain, et sur les valeurs chrétiennes. Vous vous situez là dans la grande tradition universitaire qui ne sépare pas le savoir de la pensée, et qui allie une connaissance aussi solide et objective que possible du passé avec la préoccupation du sens, dont vous venez de nous rappeler l'importance.

Je viens de dresser un panorama sommaire, schématique et incomplet de vos recherches. Je n'ai pas mentionné, par exemple, vos travaux sur Racine. J'ai laissé bien d'autres choses de côté, et j'ai été rapide. Toutefois, ce que j'ai dit de votre œuvre, malgré les manques et les raccourcis de mon propos, suffit largement, me semble-t-il, à expliquer que l'Académie ait fait appel à vous pour y siéger. Vous y succédez à mademoiselle Anne Blanchard, pour qui nous avons tous beaucoup d'admiration, d'estime et d'affection, et dont vous venez de faire un bel et juste éloge. Entre elle et vous, il y a à la fois une continuité et des différences. Une continuité puisque, comme elle, vous êtes un dix-septémiste, et que vous avez en commun le sens de l'humain et le souci des valeurs spirituelles. Et aussi, des différences. Elle s'est occupée d'architecture militaire et vous d'architecture religieuse, mais vous venez de nous montrer qu'il y a entre elles des convergences, ce qu'avait senti Luther, quand, reprenant les paroles du psaume 18, il chantait : "c'est un rempart que mon Dieu, un sûre forteresse". Elle s'intéressait aux guerres et aux combattants, tandis que vous vous penchez sur les luttes d'idées parfois tout autant acharnées et impitoyables. Vous avez déjà pris une part active à nos travaux et débats, et nous avons apprécié la valeur de vos interventions et apports. Pour ma part, je considère comme un privilège qu'on m'ait confié le soin de vous introduire dans notre Académie qui est heureuse, monsieur et cher confrère, de vous compter parmi ses membres.

ALLOCUTION DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT MICHEL DENIZOT

Mesdames et messieurs,
Mes chers confrères,

Il est parfois difficile de présenter une conclusion présidentielle lors de la réception d'un nouveau membre. Ou bien tout a été dit sur lui, ou bien il appartient à une discipline trop éloignée. Le large éventail qui caractérise notre Académie est sans doute une de ses richesses, il peut se transformer en difficulté.

Ce n'est pas le cas, Monsieur, en ce qui vous concerne. Vous nous avez déjà apporté la preuve que vous ne pouviez qu'intéresser un très vaste public. Vous vous inscrivez en effet dans ce mouvement des études historiques que les naturalistes essaient aussi de pratiquer dans leur réflexion sur l'évolution, et même un scientifique ne peut qu'être étonné de l'actualité de vos propos, alors que vous traitez, comme on vient de le rappeler, surtout d'un siècle qui devient lointain. C'est avec passion qu'on peut vous entendre et vous lire et, pour ma part, je regrette seulement de n'avoir pas encore eu le loisir de prendre connaissance de la totalité de votre œuvre, mais rien que le peu que j'en ai pratiqué a déjà été pour moi source de réflexions, de comparaisons, et d'enseignements.

Le scientifique et, plus souvent encore, le vulgarisateur se satisfont facilement d'une histoire reconstruite pour mieux montrer l'excellence du temps présent. On se contentera ainsi volontiers de dire qu'une science humaine s'améliore quand elle accède à une meilleure scientificité, tautologie peu prospective. Mais il faut être lucide aussi devant cette montée en puissance de la science, déjà manifeste au 19^{ème} siècle, dont nous aurons vu les fruits notamment depuis la dernière guerre. Nous risquons cependant, à nouveau, de rester dans un schéma monolithique et simpliste.

Vous avez montré, Monsieur, combien il fallait tenir compte de ces périodes d'accélération des événements que l'on pourrait comparer à ce que les océanographes appellent des clines. On a beaucoup critiqué le catastrophisme de Cuvier; certes ses idées sur l'origine n'étaient pas des plus approfondies, certes le personnage n'avait pas que des côtés positifs; mais que continue-t-on, légitimement, à faire en géologie en maintenant la distinction des ères, ou en biologie en parlant de la sortie des eaux? On retrouve ce catastrophisme dans les études historiques et on a voulu ainsi décrire l'évolution de la connaissance depuis le début de ce qu'on a convenu d'appeler les temps modernes. Personnellement, je préférerais représenter la globalité de la chose, au moins depuis un millénaire, par une courbe plus continue, en laissant aux temps anciens le mérite révolutionnaire de ces perfectionnements techniques qui ont mené de l'usage d'un caillou à la métallurgie du fer. Les Anciens, les Romains notamment qui avaient bien connu ces choses dans l'histoire de leur propre peuple, ont exprimé poétiquement cela en parlant des âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, réservant au premier le rêve de l'harmonie de l'homme et de la nature sous sa forme la plus vertueuse, au dernier le débordement de tous les vices et de tous les crimes. Retenons la leçon mais gardons nous de l'exclusive d'un pareil système, qui n'est pourtant pas sans intérêt pour expliquer les événements du début de notre ère.

Monsieur Gounelle vient de dire tout l'enrichissement que l'on pouvait trouver dans votre œuvre en ce qui concerne la relation entre l'oral et l'écrit. Il nous a montré aussi comment l'architecture religieuse vous a amené à réfléchir au statut du laïc. Avant d'être l'ennemi du clerc, le laïc a été défini comme le non-clerc, ce qui veut dire qu'il a été reconnu par rapport au clerc, celui-ci restant la valeur positive. Il s'est ainsi trouvé un jour devant la question du sacré matérialisé par un certain endroit, et vous avez apporté une précieuse contribution à la vision que l'on a pu avoir au cours des temps de cet espace sacré. J'ai été personnellement très frappé par cet autre aspect de votre apport à la connaissance. Le scientifique en effet revendique tout l'espace, y compris l'espace sacré ou celui de l'art. Le clerc n'a pas d'existence pour lui.

Vous avez retrouvé dans vos études le problème de la sortie, dont les résonances sont multiples. On retrouve cette interrogation sur l'ouverture dans un cadre de pensée où s'inscrit sans doute la venue du Nouveau Monde, et nous ne sommes toujours pas remis, que ce soit de ce côté ou de l'autre de l'Atlantique, du choc de sa découverte. Il pourrait alors paraître étrange que la cosmologie moderne reprenne l'idée d'un monde clos, encore qu'avec des caractéristiques sensiblement différentes, reconnaissons-le, de celles de la clôture par la voûte des cieux, telle qu'elle restera dans l'imagerie populaire et générale jusqu'au 16^{ème} siècle mais hante toujours l'imaginaire, ainsi dans l'idée de la pluralité des mondes.

On peut encore aller plus loin dans les préoccupations actuelles du milieu scientifique, où il est question du monde vu avec ou sans centre. On a suffisamment ridiculisé le géocentrisme pour qu'on puisse s'interroger sur ce que l'on sous-entend souvent inconsciemment par le monde sans centre de la relativité, et se demander s'il n'y a pas quelques fois, dans l'utilisation médiatique et populaire de la chose, simple confusion avec l'anarchie. Mais on doit encore évoquer ici la persistance de cette ambiguïté de l'époque du Romantisme dans tous les mouvements écologistes actuels, qui ne savent toujours pas trop quel statut donner à celui qui reste responsable, au moins en partie, de son environnement, celui qui reste le responsable de ce que l'on nomme souvent de nos jours le "développement durable".

L'importance du romantisme est souvent sous-estimée aujourd'hui, peut-être parce que son développement principal s'est situé à la même période que la mise en place de la méthode scientifique.

Revenons au siècle que vous connaissez bien. Vous vous êtes interrogé sur la considération de la Présence réelle, et l'on comprend, à partir de vos travaux, qu'elle ait pu être envisagée comme continuation de l'espace sacré. L'antique problème du Temple et de l'Arche d'Alliance, très général mais illustré notamment par les Hébreux, s'était posé bien avant le christianisme; il sera repris sous une autre forme par la question des reliques, dont vous faites remarquer que la localisation précise change en même temps que celle du tabernacle, tabernacle où d'aucuns verront le dernier avatar, la dernière réduction de l'église chthonienne, mais qui pourrait redevenir la boîte de Pandore.

Or nous retrouvons ici le problème de la place de l'essentiel, autour duquel se mettra un décor. Le baroque reprendra l'ornementation de la Renaissance, qui plante seulement un décor où le sujet est l'être vivant qui y évolue. C'est ce que l'on a appelé l'humanisme de la Renaissance. C'est la ménagerie qui attend le dompteur.

Celui-ci, dans une optique restant chrétienne, est le roi de la Création, ce que les Lumières puis le Romantisme utiliseront abondamment, même si les connotations diffèrent. Et l'on est toujours aussi émus devant le jardin jardiné, comme l'étaient nos ancêtres du Moyen Age qui connaissaient sans doute mieux l'horreur du dehors, de la forêt. Mais si, dans les figures romantiques du paradis, il y a toujours la ménagerie, on continue à s'inquiéter de faire partie des animaux.

Le Roman aussi cultive le décor, mais là l'observateur se voit inclus dans cette expression des choses - manière de voir le monde que le gothique reprendra, plus qu'on ne le dit. Dans le Roman, la guirlande c'est nous. C'est nous qui sommes dans la danse macabre ou devant le monstre grimaçant. Mais la mandorle est sur le tympan - les psychanalystes y verront l'entrée de la matrice - et le Christ en gloire est sur le fond du chœur. C'est le principe du point haut qui sera exacerbé par le style ogival.

Dans les deux cas, roman et gothique, l'observateur est costructural à la représentation, laquelle est alors la construction même du monde et ce qui compte ici, ce n'est plus la relation d'altérité, mais l'intégration du sujet et de l'objet, ce que vous avez si bien développé. La question de l'autre, du différent, semble bien l'obsession de nombreux penseurs modernes et de nos politiques. Celle du sujet et de l'objet, de l'observateur en tant qu'observant et donc agent serait plutôt la hantise de physiciens. Elle avait été ébauchée par des biologistes dont la limite est vite atteinte par la considération du connaissant, roi de la question, à défaut d'être celui de la Création, ce dont on crédite Linné ou Buffon ou tout autre que l'on veut encenser.

Les perspectives que vous ouvrez pourront aussi être exploitées dans un autre domaine, bien illustré par l'histoire de la photographie. J'ai pu saisir, grâce à un travail en collaboration, toute l'évolution de pensée qui peut mener, du tableau centré sur un sujet, au tableau représentant en totalité un "paysage" qui devient une vérité vue maintenant en soi. Le sujet focalisé, le plus souvent central, va alors disparaître.

Il peut y avoir un retour inverse. Très rapidement, on a commencé à utiliser des photographies d'ensemble pour dessiner dessus tel ou tel aménagement, telle ou telle construction envisagés. Cette possibilité est devenue sans limites avec la numérisation des images, ainsi par exemple pour proposer l'installation d'une cabine téléphonique dans un site protégé. Où est alors le sujet? La cabine n'est-elle que le prétexte technique à l'étude, l'objet d'une question posée? Que comprend alors le paysage?

Mais ne peut-on pas retrouver ici, en négatif, quelque chose de l'espace sacré défini par les augures, le templum céleste que l'on peut alors confondre avec le point d'observation - ou d'interrogation?

J'espère n'avoir pas été trop long et lassé l'auditoire, et surtout j'espère avoir montré, modestement, toute la valeur tonifiante de votre œuvre. J'avais eu l'agrément et l'honneur de parler de sujets semblables avec Anne Blanchard, notamment en attendant que se déroulent des transferts d'ordinateurs pour lesquels j'avais eu le plaisir de pouvoir lui rendre quelque service. Par delà son caractère entier, on pouvait apprécier la droiture de sa nature et son ouverture d'esprit qui lui évitait de rester trop liée à un jugement premier. Elle a toujours cherché à mettre en évidence le rôle constructeur de l'armée, sachant bien que, par esprit de système, certains veulent gommer cet aspect des choses - ce qui n'est pas sans rappeler la tendance iconoclaste

qui est de tous les temps. Je suis certain qu'elle aurait été heureuse de voir lui succéder quelqu'un comme vous, même si elle était plus près du sabre alors que votre prédilection se porterait davantage sur le goupillon, et c'est avec un plaisir particulier que je vous prie, Monsieur, au nom de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, de venir occuper votre fauteuil parmi nous.

La séance est close.